

Parce qu'une « belle ville, c'est l'affaire de tous ! », La Louvière lance, en collaboration avec la police locale, une campagne de sensibilisation des citoyens afin de rappeler quelques règles essentielles du [« Règlement communal de Police »](#) (lien).

*Bien vivre ensemble* demande du respect de l'autre et du cadre de vie qui implique quelques gestes simples et évidents au quotidien comme de balayer sa devanture, d'enlever les mauvaises herbes, de ramasser les déjections de son chien ou encore de respecter les heures de sortie des poubelles.

Hélas !, l'incivilité de certains ruinent les efforts et le moral de tous les autres. Pour y remédier, la Ville de La Louvière consacre, chaque année, de gros moyens financiers, humains et logistiques à la salubrité publique. Sans oublier les différentes actions de nettoyage organisées ponctuellement par des citoyens.

Une phase de sensibilisation est actuellement en cours. Celle-ci s'accompagne du guide en annexe à ce communiqué dans lequel les citoyens trouveront quelques rappels essentiels du « Règlement communal de Police » qui peut se consulter dans son entièreté sur [www.lalouviere.be](http://www.lalouviere.be). Car « bien vivre ensemble » comporte des devoirs et des obligations. Chaque citoyen a le droit à la tranquillité, à la sécurité, à la propreté et à la salubrité dans sa ville, dans son quartier, dans sa rue... Mais il a également le devoir d'y contribuer.

Cette période de sensibilisation sera suivie, dès la mi-juin, par un renforcement des contrôles.

Le service communication